

**ÉTATS FINANCIERS**  
du  
**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
Pour l'exercice clos  
LE 31 MARS 2018

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du

### **CENTRE MATCH INTERNATIONAL**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre MATCH International, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

... /2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre MATCH International au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Autre point*

Les états financiers du Centre MATCH International pour l'exercice clos le 31 mars 2017 furent audités par un autre auditeur, qui a publié un Rapport des auditeurs indépendants sans modifications en date du 14 juin 2017.

Welch LLP

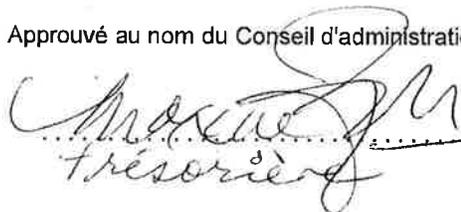
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
Le 27 juin 2018.

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 MARS 2018**

|                                             | <u>2018</u>         | <u>2017</u>       |
|---------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b><u>ACTIF</u></b>                         |                     |                   |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>                  |                     |                   |
| Encaisse                                    | 77 507 \$           | 383 726 \$        |
| Placements à court terme                    | 1 212 149           | -                 |
| Débiteurs                                   | 95 750              | 22 214            |
| Charges payées d'avance                     | <u>4 115</u>        | <u>4 618</u>      |
|                                             | 1 389 521           | 410 558           |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b> | <u>6 884</u>        | <u>6 610</u>      |
|                                             | <u>1 396 405 \$</u> | <u>417 168 \$</u> |
| <b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>           |                     |                   |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                 |                     |                   |
| Créditeurs et charges à payer               | 119 735 \$          | 99 944 \$         |
| Produits reportés                           | <u>907 537</u>      | <u>29 389</u>     |
|                                             | 1 027 272           | 129 333           |
| <b>ACTIF NET</b>                            |                     |                   |
| Actif net non affecté                       | <u>369 133</u>      | <u>287 835</u>    |
|                                             | <u>1 396 405 \$</u> | <u>417 168 \$</u> |

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

  
 .....Administrateur

  
 .....Administrateur

(Voir notes ci-jointes)

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

|                                                                         | <u>2018</u>      | <u>2017</u>         |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|
| <b>Produits</b>                                                         |                  |                     |
| Legs                                                                    | 29 344 \$        | - \$                |
| Dons                                                                    | 451 385          | 476 274             |
| Événements                                                              | 29 900           | 35 661              |
| Subventions                                                             | 1 078 642        | 433 940             |
| Autre revenu                                                            | 17 790           | 659                 |
| Honoraires de gestion de projet                                         | <u>122 650</u>   | <u>60 535</u>       |
|                                                                         | <u>1 729 711</u> | <u>1 007 069</u>    |
| <b>Charges</b>                                                          |                  |                     |
| Administration (tableau 1)                                              | 189 605          | 115 788             |
| Collecte de fonds (note 6)                                              | 311 806          | 233 914             |
| Gouvernance                                                             | 2 469            | 5 283               |
| Frais de gestion                                                        | -                | 135 000             |
| Charges de programmes (note 5)                                          | 1 133 404        | 653 815             |
| Publications                                                            | <u>11 129</u>    | <u>11 606</u>       |
|                                                                         | <u>1 648 413</u> | <u>1 155 406</u>    |
| <b>Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)</b> | <u>81 298 \$</u> | <u>(148 337) \$</u> |

(Voir notes ci-jointes)

**Welch LLP<sup>®</sup>**

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

|                                                                         | <u>2018</u>       | <u>2017</u>       |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actif net au début de l'exercice</b>                                 | 287 835 \$        | 436 172 \$        |
| <b>Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)</b> | <u>81 298</u>     | <u>(148 337)</u>  |
| <b>Actif net à la fin de l'exercice</b>                                 | <u>369 133 \$</u> | <u>287 835 \$</u> |

(Voir notes ci-jointes)

**Welch LLP<sup>o</sup>**

An Independent Member of BKR International

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

|                                                                  | <u>2018</u>        | <u>2017</u>       |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| <b>ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR LES:</b>                      |                    |                   |
| <b>Activités d'exploitation</b>                                  |                    |                   |
| Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) | 81 298 \$          | (148 337) \$      |
| <b>Élément n'ayant pas d'effet immédiat sur l'encaisse:</b>      |                    |                   |
| Amortissement                                                    | <u>5 396</u>       | <u>-</u>          |
|                                                                  | 86 694             | (148 337)         |
| <b>Variation du fonds de roulement hors trésorerie:</b>          |                    |                   |
| Débiteurs                                                        | (73 536)           | (8 655)           |
| Charges payées d'avance                                          | 503                | (29)              |
| Comptes créditeurs et charges à payer                            | 19 791             | 12 524            |
| Produits reportés                                                | <u>878 148</u>     | <u>4 212</u>      |
|                                                                  | <u>911 600</u>     | <u>(140 285)</u>  |
| <b>Activités d'investissement</b>                                |                    |                   |
| Achats de placements à court terme                               | (1 212 149)        | -                 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                        | <u>(5 670)</u>     | <u>(6 610)</u>    |
|                                                                  | <u>(1 217 819)</u> | <u>(6 610)</u>    |
| <b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>                                  | (306 219)          | (146 895)         |
| <b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                           | <u>383 726</u>     | <u>530 621</u>    |
| <b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                           | <u>77 507 \$</u>   | <u>383 726 \$</u> |

(Voir notes ci-jointes)

**Welch LLP<sup>®</sup>**

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

**1. NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Centre MATCH International ("l'organisation") a été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en 1976. Depuis le 8 juillet 2014, l'organisation a prorogé ses statuts sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. C'est une organisation de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts sur le revenu.

Le Centre MATCH International apporte son soutien aux programmes et organismes qui travaillent à résoudre les questions d'égalité des femmes en s'attaquant aux obstacles systématiques et aux lacunes dans les politiques, en lançant des initiatives et en fournissant un soutien individuel aux femmes, aux enfants et aux transgenres.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

**Constatation des produits**

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions et les dons. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de collecte de fonds sont constatés à titre de produits lorsque l'événement a eu lieu.

Les frais de gestion sont constatés à titre de produits lorsque les services afférents sont rendus.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

**Charges**

À l'état des résultats, l'organisation présente ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles sont imputées à la fonction à laquelle elles se rapportent directement. L'organisation ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur comptabilisation initiale.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée de l'immobilisation. Durant l'année d'acquisition, la charge d'amortissement est enregistrée une fois que l'immobilisation est utilisée.

- Équipement informatique: 2 ans

- Fournitures et mobilier: 2 ans

**Instruments financiers**

Les instruments financiers de l'organisation sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. À la fin de l'exercice, l'encaisse et les placements sont subséquemment comptabilisés à la juste valeur et les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite**

**Apports de services et de fournitures**

Un nombre important de bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'Organisation ne reconnaît pas les fournitures contribuées dans les états financiers. Aucune fourniture de ce genre n'a été reçue durant l'exercice.

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les estimations significatives comprennent les frais courus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les ajustements sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers exposent l'organisation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

L'organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'un des partis à un instrument financier soit la cause d'une perte pour un autre parti en ne remplissant pas ses obligations. L'exposition au risque de crédit maximal de l'organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, ses placements à court terme et de ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments est minime. Les montants des débiteurs ne sont jamais élevés à cause de la nature des produits gagnés par l'organisation. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. L'organisation répond à ses besoins de liquidité en préparant et en faisant des suivis des projections de flux de trésorerie futurs aux fins d'exploitation, d'investissement et de financement, et en détenant des actifs pouvant rapidement être convertis en argent.

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite**

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change des devises étrangères, le risque de taux d'intérêt et le risque prix-autre.

i) *Risque de taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'organisation sont principalement libellés en dollars canadiens et ses transactions sont principalement effectuées en dollars canadiens. Au 31 mars 2018, environ 13 695 \$ (2017 - 114 711 \$) de l'encaisse de l'organisation, 1 107 890 \$ (2017 - néant) de ses placements à court terme et 6 912 \$ (2017 - néant) de ses créiteurs sont exposés aux fluctuations du dollar américain. L'organisation utilise des techniques de prévision pour atténuer ce risque de taux de change et a choisi de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition de l'organisation au risque de taux d'intérêt découle de ses placements à court terme qui comprennent des montants investis dans des certificats de placement garanti (CPG) qui rapportent des intérêts au taux du marché. Ces CPG ont des taux d'intérêt variant de 1,44 % à 1,56 % (2017 - néant) avec des dates d'échéance allant d'avril 2018 à mai 2018.

iii) *Risque de prix - autre*

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risques des taux de change ou des taux d'intérêt), que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments semblables sur le marché. Étant donné que l'organisation n'a pas investi dans des titres négociables cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix - autre.

*Changements dans l'analyse des risques*

Il y a eu des changements importants dans les niveaux d'exposition au risque de l'organisation depuis l'exercice précédent, puisqu'elle possède d'importants actifs financiers libellés en monnaie étrangère.

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont constituées de:

|                         | 2018             |                             | 2017                          |                               |
|-------------------------|------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                         | <u>Coût</u>      | <u>Amortissement cumulé</u> | <u>Valeur comptable nette</u> | <u>Valeur comptable nette</u> |
| Équipement informatique | 11 692 \$        | (5 175) \$                  | 6 517 \$                      | 6 610 \$                      |
| Fournitures et mobilier | 587              | (220)                       | 367                           | -                             |
|                         | <u>12 279 \$</u> | <u>5 395 \$</u>             | <u>6 884 \$</u>               | <u>6 610 \$</u>               |

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

**5. CHARGES DE PROGRAMMES**

|                                     | <u>2018</u>             | <u>2017</u>           |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Programmes canadiens :              |                         |                       |
| Salaires et avantages sociaux       | 317 802 \$              | 140 879 \$            |
| Programme non salarial              | <u>151 514</u>          | <u>94 218</u>         |
|                                     | <u>469 316</u>          | <u>235 097</u>        |
| Programmes internationaux :         |                         |                       |
| Salaires et avantages sociaux       | 210 712                 | 137 999               |
| Programme non salarial              | <u>453 376</u>          | <u>280 719</u>        |
|                                     | <u>664 088</u>          | <u>418 718</u>        |
| <br>Total des charges de programmes | <br><u>1 133 404 \$</u> | <br><u>653 815 \$</u> |

**6. COLLECTE DE FONDS**

|                                        | <u>2018</u>       | <u>2017</u>       |
|----------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Salaires et avantages sociaux          | 280 078 \$        | 131 737 \$        |
| Levés de fonds sans charges salariales | <u>31 728</u>     | <u>102 177</u>    |
|                                        | <u>311 806 \$</u> | <u>233 914 \$</u> |

**7. CONTRAT DE LOCATION**

L'organisation a conclu un mémorandum d'entente à long terme concernant l'espace partagé pour ses locaux et son stationnement, venant à échéance en mars 2027, qui exige des paiements mensuels totalisant 46 800 \$ par année et des paiements de location totaux restants de 421 200 \$. Les paiements annuels minimums pour les cinq prochaines années sont les suivants:

|      |           |
|------|-----------|
| 2019 | 46 800 \$ |
| 2020 | 46 800    |
| 2021 | 46 800    |
| 2022 | 46 800    |
| 2023 | 46 800    |

**8. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Les chiffres correspondants ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**CENTRE MATCH INTERNATIONAL**  
**TABLEAU 1 - CHARGES D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

|                                    | <u>2018</u>       | <u>2017</u>       |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Amortissement                      | 5 395 \$          | - \$              |
| Communications                     | 6 081             | 5 708             |
| Gain sur taux de change            | (48 110)          | -                 |
| Finance et conformité              | 28 435            | 9 561             |
| Dépenses générales de bureau       | 4 771             | -                 |
| Dépenses informatiques             | 16 483            | -                 |
| Loyer de bureau                    | 47 522            | -                 |
| Dépenses du personnel              | 87 862            | 70 398            |
| Frais professionnels et d'adhésion | 5 656             | 14 049            |
| Perfectionnement du personnel      | 15 188            | 7 481             |
| Entreposage                        | 1 774             | 1 007             |
| Fournitures                        | 6 380             | 3 034             |
| Déplacements et rencontres         | <u>12 168</u>     | <u>4 550</u>      |
|                                    | <u>189 605 \$</u> | <u>115 788 \$</u> |